

18 octobre 2024

Création du demi-échangeur de Vienne Sud : le chantier démarre !

Dans le cadre de l'amélioration de la desserte des territoires, VINCI Autoroutes engage d'importants travaux pour créer le demi-échangeur de Vienne Sud au niveau de la barrière de péage de Reventin-Vaugris, sur l'autoroute A7. Ce nouvel aménagement, déclaré d'utilité publique en octobre 2022, offrira un accès direct à l'A7 en direction de Lyon et permettra la desserte du territoire du sud de Vienne Condrieu Agglomération et du nord du Pays roussillonnais depuis l'agglomération lyonnaise. Ce projet a également pour objectif d'améliorer la fluidité sur le réseau secondaire et de renforcer la sécurité routière dans ce secteur.

D'une durée de 14 mois (septembre 2024-novembre 2025), ce chantier prévoit également l'aménagement d'un parking de covoiturage, la création de voies en faveur des mobilités douces et l'installation d'écrans acoustiques.

L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 21 millions d'euros financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de l'Isère, la communauté d'agglomération Vienne-Condrieu Agglomération et VINCI Autoroutes. Tout sera mis en œuvre pour limiter la gêne à la circulation pendant toute la durée des travaux.



Améliorer la desserte de l'agglomération viennoise

Ce projet vient compléter le demi-échangeur de Vienne Sud existant par un demi-échangeur orienté vers Lyon. Il permettra aux citoyens résidant au sud de l'agglomération viennoise, dans l'agglomération de Vienne Condrieu Agglomération et dans le pays roussillonnais, d'accéder plus rapidement aux bassins d'emplois de la région lyonnaise.



Aux portes de la métropole lyonnaise, le territoire de la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu Agglomération bénéficie d'une situation géographique stratégique et les grands axes de communication que sont l'autoroute A7 et la route nationale 7 contribuent à son essor économique et démographique.

Afin de favoriser la desserte des territoires, d'améliorer la fluidité sur le réseau secondaire et de renforcer la sécurité routière, l'État a confirmé aux collectivités locales l'opportunité de créer un nouvel accès à l'autoroute A7 depuis le sud de Vienne et a confié la maîtrise d'ouvrage de ce projet à ASF, concessionnaire de l'autoroute A7.

Ce projet viendra compléter le demi-échangeur de Vienne Sud existant par un demi-échangeur positionné sur la commune de Reventin-Vaugris.





L'actuelle barrière de péage pleine voie de Reventin-Vaugris n'assure pas d'échanges avec le territoire.

Aujourd'hui, les automobilistes qui résident dans les communes du sud de l'agglomération viennoise et du nord du pays roussillonnais sont contraints, pour rejoindre la métropole lyonnaise, de traverser l'agglomération de Vienne Condrieu pour rejoindre l'autoroute A7 par les échangeurs situés au nord ou d'emprunter la rive droite du Rhône.

Cette configuration génère un trafic automobile significatif, notamment aux heures de pointe, et s'accompagne de nombreuses problématiques : congestion des principaux axes de la ville, dégradation de l'ambiance sonore et de la qualité de l'air, insécurité pour les piétons, cyclistes et automobilistes.

Le demi-échangeur de Vienne Sud et les réaménagements aux abords de la barrière de péage de Reventin-Vaugris permettront de fluidifier ces points de congestion. Ce sont ainsi près de 9 000 véhicules en moyenne, chaque jour, qui emprunteront le nouveau demi-échangeur de Vienne Sud.

Un projet qui répond aux enjeux de mobilité d'aujourd'hui



La création d'un demi-échangeur au niveau de la barrière de péage de Reventin-Vaugris s'accompagne de nombreux aménagements nécessaires pour le territoire :

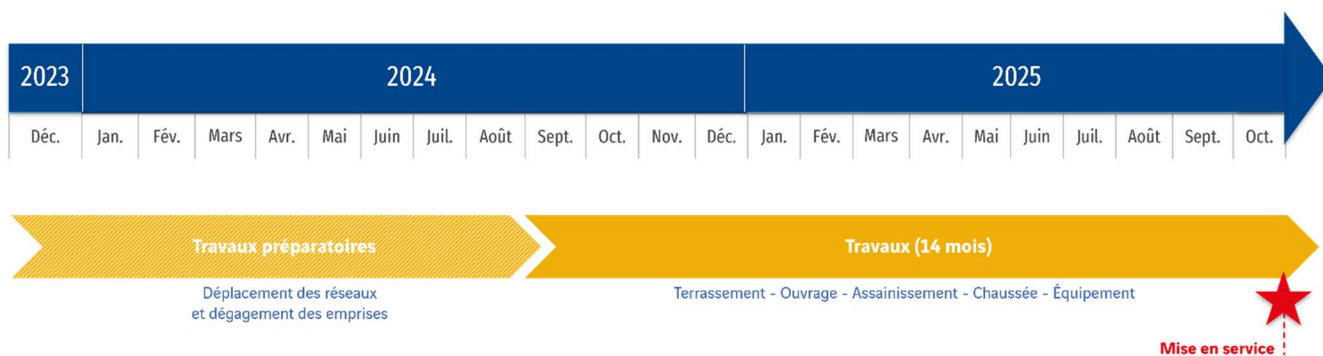
- la création d'un demi-échangeur au niveau de la barrière de Reventin-Vaugris avec un accès direct à l'autoroute A7 en direction de Lyon (entrée sur l'A7 en direction de Lyon et sortie en venant de Lyon) ;
- la création d'un parking de covoiturage de 100 places ;
- la création de voies dédiées aux mobilités douces ;
- la construction d'écrans acoustiques au niveau de l'aménagement ;
- la création de trois bassins de protection de la ressource en eau ;
- la création d'aménagements paysagers.

Le projet prévoit la création de voies en faveur de « mobilités douces ».



Le calendrier du projet : un chantier optimisé pour limiter la gêne à la circulation

L'organisation de ce projet d'envergure a été minutieusement pensée pour limiter au maximum la gêne aux usagers. Les travaux principaux s'effectueront en plusieurs phases jusqu'à l'automne 2025, après des travaux préparatoires. Le calendrier sera optimisé pour réduire la gêne aux usagers de la RN7, de la RD131 et de l'A7.



Les chiffres-clés du chantier



1

territoire concerné
(Vienne Cendrieu
Agglomération)



9 000

véhicules en moyenne
emprunteront chaque
jour le demi-échangeur



Covoiturage

100

places créées
sur le parking
de covoiturage



1 200 m

de pistes
cyclables



+ 100

personnes
mobilisées



220 m

d'écrans
acoustiques



21 M €



14 mois

de travaux
Automne 2024
Automne 2025

Les acteurs du chantier

Maître d'ouvrage :



Maître d'œuvre :



Les entreprises chargées des travaux (groupement) :



REGIONS FRANCE



Coordonnateur Sécurité Prévention Santé (CSPS) :



Contrôle Extérieur Environnement :



Focus sur les travaux engagés en 2024

Les travaux de terrassement et d'assainissement ont démarré depuis début septembre, et les entreprises du groupement Bouygues, Eiffage et AER sont à pied d'œuvre sur plusieurs zones du chantier.

De part et d'autre de l'A7, les équipes procèdent aux travaux de terrassement des futures bretelles d'entrée et de sortie et des gares de péage.

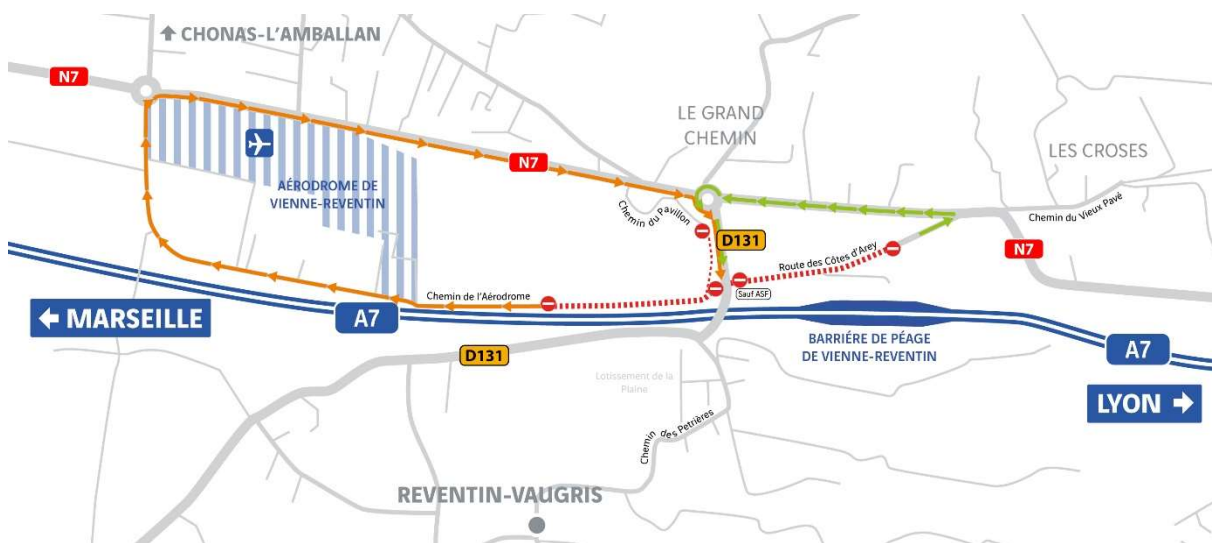
Sur l'A7, des travaux visant à modifier les dispositifs de retenue du terre-plein central de l'autoroute A7, au nord de la barrière de péage, se déroulent jusqu'à fin octobre 2024. Dans le sens Marseille-Lyon, des travaux visant à adapter la géométrie des bretelles d'accès à l'aire de repos de Vienne Est sont engagés jusqu'à fin 2024. Ils permettront aussi la création de la voie d'insertion de la bretelle d'entrée du futur échangeur.

À noter que ces travaux nécessiteront des modifications de circulation sur A7 :

- dans les deux sens de circulation, la fermeture de deux voies « t 30 km/h » à chaque extrémité gauche du péage de Vienne Sud, jusqu'à la fin du mois d'octobre ;
- dans le sens Marseille-Lyon (sud → nord),
 - la neutralisation des deux voies les plus à droite du péage de Vienne Sud. Une déviation est mise en place pour les convois exceptionnels ;
 - la fermeture de l'aire de repos de Vienne Est à compter du 8 octobre jusqu'à la fin d'année.

Ce chantier d'envergure implique également quelques modifications de la circulation sur le réseau secondaire. Depuis début septembre,

- la route des Côtes d'Arey est mise en impasse et la circulation réservée à l'accès riverains depuis la RN7. Des itinéraires de déviation ont été mis en place. Ainsi, pour éviter de couper la RN7, les riverains arrivant de Vienne doivent faire demi-tour au giratoire de la RD131.
- la route de l'aérodrome restera fermée jusqu'à l'été 2025. Une déviation via la RN7 vers le sud est en place. L'accès riverains est maintenu.



Par ailleurs, les travaux d'assainissement débutent à proximité de La Plaine des Sports. La voie de services est fermée à partir du bâtiment communal des services techniques jusqu'au portail ASF. Une buse de 1 200 cm de diamètre sera posée en profondeur le long du merlon pour assurer l'évacuation des eaux de pluie.

En 2025, suivront les travaux de chaussées, d'équipements et de signalisation des nouvelles bretelles d'entrée et de sortie, et des deux giratoires, la création du parking de covoiturage de 100 places, des voies en faveur des mobilités douces, et la finalisation des 3 bassins de protection de la ressource en eau.

Pour rester informé sur ce projet et son déroulement, un dispositif important d'info travaux est mis en œuvre



Le site web dédié au projet :
www.a7-echangeur-viennesud.fr



L'Info Travaux spécifique par SMS.
Abonnement gratuit sur inscription :
www.a7-echangeur-viennesud.fr

Sur toute la durée du chantier, VINCI Autoroutes met en place un système d'alerte e-mail et/ou SMS pour informer spécifiquement des conditions de circulation sur le secteur. L'inscription est gratuite sur <http://www.a7-echangeur-viennesud.fr>

Une ligne Allo chantier est mise en place : pour répondre à toutes vos demandes d'information, VINCI Autoroutes met à disposition un numéro vert, le 04 81 43 09 20 (appel gratuit).

Ce dispositif est complété par : Radio VINCI Autoroutes (107.7), le 3605, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel), l'application gratuite Ulys (trafic en temps réel), et le compte X (ex-Twitter) @A7Trafic.



Le 3605, pour tout savoir
sur votre trajet, 24h/24 et 7j/7



Le compte X (ex-Twitter)
@A7Trafic



Radio VINCI Autoroutes,
avec vous sur la route



La ligne « Allo chantier »
> Tel. 04 81 43 09 20
(numéro vert)

Contact presse :

Nelly Destève - nelly.desteve@vinci-autoroutes.com - 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France, accueillant chaque jour plus de 2,5 millions de clients et jusqu'à 4 millions l'été sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Premier concessionnaire autoroutier français, ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, sa sécurité et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 9 régions, 44 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).